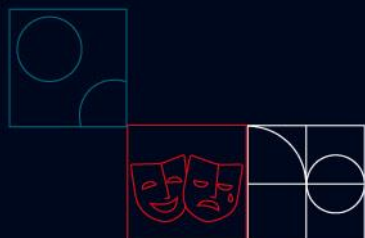
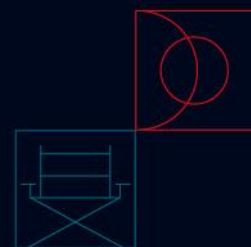




L'ÉCOLE FRANÇAISE
DU MARCHÉ DE L'ART,
DE LA CULTURE ET DU LUXE

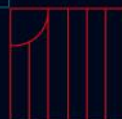


Mastère Administration de Structures Culturelles

Diriger, structurer et développer des organisations
culturelles d'avenir

Titre RNCP 38504 – Niveau 7 (Bac+5)

Année 1 en alternance ou Cycle Intensif - Année 2 en alternance



PARIS

LYON

Pourquoi choisir ce Mastère ?

Le Mastère Administration de Structures Culturelles est une formation d'excellence qui prépare les futurs responsables et gestionnaires d'organisations culturelles à maîtriser la gestion stratégique, administrative et financière des institutions culturelles. Cette formation permet d'acquérir une expertise complète en management, financement, communication et transformation digitale des structures culturelles, afin d'assurer leur pérennité et leur rayonnement.

Dans un contexte où le secteur culturel évolue rapidement, ce programme forme des professionnels capables de relever les défis de **l'innovation, de la gouvernance culturelle et du développement de nouveaux modèles économiques** adaptés aux industries créatives et artistiques.

- Diplôme reconnu par l'État
- Encadrement par des experts en politiques culturelles, gestion d'institutions et administration de projets culturels
- Méthodes pédagogiques innovantes : études de cas, simulations de gestion, projets concrets
- Possibilité d'alternance et de stages en structures culturelles

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les politiques culturelles et le cadre institutionnel des structures culturelles.
- Acquérir des compétences en gestion budgétaire et financière des organisations culturelles.
- Développer des modèles de gouvernance et des stratégies de gestion des équipes.
- Piloter des projets culturels et assurer leur développement.
- Maîtriser les stratégies de communication et de relations publiques adaptées aux institutions culturelles.
- Identifier et mobiliser des sources de financement et de mécénat.
- Intégrer la transformation digitale et l'innovation sociale dans la gestion culturelle.

PROGRAMME ET CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Notre formation se décline en **blocs de compétences progressifs**, permettant une immersion complète dans le secteur de l'administration de structures culturelles :

Bloc 1 : Comprendre l'écosystème culturel et institutionnel

- Introduction aux politiques culturelles et modèles de gestion
- Cadre juridique des structures culturelles et droit du travail
- Gouvernance et modèles de gestion associative
- Management et organisation des équipes culturelles

Bloc 2 : Gestion et administration des organisations culturelles

- Gestion financière et budgétaire des structures culturelles
- Partenariats et recherche de financements (subventions, mécénat)
- Ingénierie de projets culturels : conception et mise en œuvre
- Stratégies de diversification des financements pour la culture

Bloc 3 : Pilotage de projets culturels

- Organisation d'événements et relations publiques
- Communication institutionnelle et gestion de l'image d'une structure culturelle
- UX/UI et accessibilité culturelle pour élargir les publics
- Entrepreneuriat culturel et innovation sociale

Bloc 4 : Communication et valorisation des structures culturelles

- Transformation digitale des structures culturelles
- Stratégies de communication et marketing institutionnel
- Leadership culturel et gestion des talents
- Networking et développement professionnel

Méthodes pédagogiques :

mises en situation, gestion de projets réels, ateliers de communication, études de cas concrets, mentorat par des professionnels du secteur.

MODALITÉS ET ACCESSIBILITÉ

- **Durée** : 2 ans avec immersion professionnelle obligatoire
- **Lieu** : Formation en présentiel avec expériences terrain
- **Public visé** : Étudiants souhaitant se spécialiser, professionnels en reconversion, cadres du secteur culturel
- **Prérequis** : Bac+3 validé en gestion culturelle, administration publique, droit, management ou équivalent
- **Accessibilité** : Formation adaptée aux personnes en situation de handicap
- **Admission** : Dossier + entretien de motivation
- **Alternance possible** : Consultez nos modalités

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- **Évaluations continues** : études de cas, gestion de projets culturels, mises en situation
- **Évaluations finales** : pilotage d'un projet en conditions réelles, soutenance de mémoire
- **Diplôme reconnu par l'État** : Titre **RNCP 38504** – Niveau 7 (Bac+5)

DÉBOUCHÉS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Le **Mastère Administration de Structures Culturelles** ouvre des perspectives variées dans le secteur public, privé et associatif.

MÉTIERS VISÉS

- Directeur ou administrateur de structure culturelle
- Responsable de la gestion et du développement culturel
- Chargé de production et de coordination de projets culturels
- Responsable financier et administratif dans le secteur culturel
- Consultant en ingénierie culturelle et développement territorial
- Chef de projet en innovation culturelle et sociale
- Responsable communication et partenariats pour une institution culturelle

COÛT ET FINANCEMENT

Financement possible : CPF, OPCO, Pôle Emploi, aides régionales

Tarif de la formation : [Consulter la fiche tarifs 25-26](#)

- Formation en alternance
 - campus de Paris et de Lyon : 9 200€
 - Frais de dossier formation en alternance : 200€
- Formation Mastère 1 cycle intensif
 - Campus de Paris : 8 750€ Campus de Lyon : 8 300€
 - Frais de dossier formation initiale : 450€

CANDIDATURE EN LIGNE

>> Sur le site ecole-eac.com

Besoin d'informations ? Contactez-nous !

Contact EAC Paris

01 47 70 23 83

contact.paris@ecole-eac.com

Contact EAC Lyon

04 78 29 09 89

contact.lyon@ecole-eac.com